

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU LUNDI 4 AVRIL 2022**

**Date de la convocation** : 25/03/2022

**Date d'affichage** : 25/03/2022

**Nombre de conseillers** : en exercice : 15

Présents : 9 + 4

Votants : 9 + 4

Le lundi 4 avril 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

**Étaient présents** : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Martinet Céline (arrivée à 19h55) – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Chêne Claude, Pelhâte Olivier

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Madame Boistard Sylvie a donné pouvoir à Monsieur Besson Jean-Luc

Madame Burllet Brigitte a donné pouvoir à Monsieur Charquet Pierre

Monsieur Guyotot Patrick a donné pouvoir à Monsieur Charquet Pierre

Monsieur Le Thérizien Serge a donné pouvoir à Monsieur Chêne Claude

**Étaient absentes** : Breyton Stéphanie, Curiallet Laura

Jean-Luc Besson est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**I. GENERALITES**

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 07-03-2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Vote pour 9 + 4**

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 8 JUIN 2020

- CATEZ David : remplacement de la lame du gobet : 450.00€ HT
- Château musée de Tournon sur Rhône : 3 entrées : 12.00€ TTC
- MANUTAN COLLECTIVITES : 1 table ronde et 4 chaises pour l'espace commun des bureaux : 975.00€ HT
- VIAL : sac de sel pour adoucisseur d'eau cantine : 46.40€ HT
- ENROBES ALPINS : 1 tonne d'enrobé à froid pour bouchage des nids de poules sur voies communales : 108€ HT
- BOITE A OUTILS : fournitures pour boîtes à livres : 136.98€ HT
- France bois forêt : contribution interprofessionnelle obligatoire 2022 : 79.81€ TTC
- La cité du chocolat Valrhôna : 3 entrées adulte : 30.71€ HT

3. APPROBATION DE L'AVENANT FINANCIER N°3 DE LA CONVENTION DE PORTAGE AVEC L'EPFL :

L'EPFL fait part d'une modification dans les modalités de remboursement concernant la convention signée en mai 2015 pour l'acquisition des parcelle G 1056 – 1057 – 1063 appartenant à Monsieur MOIROUD.

**Vote pour 9 + 4**

#### 4. DEMANDE DE SUBVENTION DU GROUPEMENT DES PAYSANS ET ARTISANS

Le groupement des paysans, artisans et créateurs de Chartreuse sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 200€ permettant de lever des subventions du LEADER. Les subventions permettront de financer un poste à temps partiel et divers matériels pour équiper de nouveaux points de vente et diverses manifestations. Monsieur Scanavino, membre du groupement, a présenté le projet et échangé avec les élus.

**Vote pour : 9 + 2 ; contre : 2**

## II. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT

### 1. COMPTE RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT

Une rencontre avec le conseil départemental a permis d'envisager des actions pour la sécurisation du bourg (vers les Perrets et dans Epernay RD45).

### 2. SPANC

Lors de la commission relative au service public d'assainissement non collectif (SPANC) à la communauté de communes Cœur de Chartreuse, il a été indiqué que 17 assainissements non collectifs de la commune feront l'objet d'une visite en 2022.

## III. TRAVAUX

### 1. REVISION DES TARIFS DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La délibération fixant le tarif de raccordement à l'assainissement collectif date de 2012, il est proposé d'actualiser les tarifs. Sur proposition de la commission travaux et à la suite des propositions faites par les conseillers municipaux la tarification de raccordement à l'assainissement collectif a été réévaluée comme suit :

Bâtiment existant avec assainissement non collectif lors de la réalisation des travaux de réseau d'assainissement	1 000€
Bâtiment artisanal	3 000€
Autre immeuble	6 000€ + 20% par logement à partir du 2 <sup>ème</sup>

**Vote pour 9 + 4**

### 2. POINT SUR LES TRAVAUX

1. Route des Combes : l'entreprise MTCP OFFREDI va bientôt entreprendre les travaux du radier
2. Le SIAEP doit intervenir pour réparer une conduite d'eau vers la STEP d'Epernay , dans l'attente l'alimentation en eau a été coupée.
3. Fibre : l'entreprise Gatel a réalisé une tranchée dans le bourg d'Epernay
4. Devis bureau d'études : un bureau d'études sera sollicité pour établir un devis de maîtrise d'œuvre pour la deuxième tranche des travaux de la route des Combes (élargissement). Un second devis sera demandé pour étudier la mise en sécurité de la route des Pins.
5. Les panonceaux « eau non contrôlée » ont été installés sur les bassins.
6. Il est prévu d'installer des pastilles réduisant le débit sur chacun des bassins lors de leur mise en eau.

#### **IV. TOURISME, AGRICULTURE, FORET**

##### 1. ONF : PROGRAMME TRAVAUX 2022

Travaux 2022 :

- travaux d'investissement sur la parcelle B pour un montant de 2 562.00€ HT (intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement des semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches) ; demande de subvention au titre de Sylv'acctes (50%) ;

**Vote pour 9 + 4**

- travaux d'entretien et de maintenance (parcelle F) pour 3 917.23€ HT

**Vote pour 9 + 4**

##### 2. PRESENTATION DU BILAN FORESTIER 2021

Recettes : 16 471.52€ (vente de bois 15 961.38€ + redevance chasse et pêche 510.14€)

Dépenses : 2 687.29€ (travaux infrastructures entretien 1 092.70€ - frais de garderie et d'administration 460.43€)

Soit un bilan positif de 13 784.23€

##### 3. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AGRICULTURE ENVIRONNEMENT 4C

Agriculture : Création de l'observatoire foncier agricole avec la chambre d'agriculture. Une possibilité de préemption serait envisagée pour les terrains proposés à la vente à un tarif semblant excessif en lien avec la SAFER.

Environnement : La communauté de communes avec la communauté d'agglomération du Pays Voironnais bénéficie d'un contrat avec l'ADEME « contrat de chaleur renouvelable ».

Une enquête auprès des communes est en cours. Pour Entremont le Vieux a été indiquée la réflexion sur le changement de la chaudière de la salle polyvalente qui est actuellement au fuel.

L'AGEDEN (pour l'Isère) et l'ASDER pour la Savoie accompagnent les habitants dans leurs projets d'énergie / économie d'énergie / transition écologique lors de permanences à la communauté de communes.

##### 4. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TOURISME 4C

Les points abordés lors de cette commission concernaient : les décisions du conseil communautaire, l'office de tourisme, Chartreuse tourisme, le ski alpin, le contrat ambition tourisme, avenir montagne ingénierie et mobilité, le développement du 2 roues et le cirque de Saint Même.

#### **V. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE**

##### 1. APPROBATION DE L'ORGANIGRAMME :

Il est nécessaire d'adopter l'organigramme des services de la commune réparti selon les filières suivantes :

- ✓ sociale
- ✓ animation
- ✓ administratif
- ✓ culturelle
- ✓ technique

**Vote pour 9 + 4**

## 2. POINT SUR LE MARCHÉ MUSÉE (SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE)

Les plis ont été ouverts et sont en cours d'analyses par les maîtres d'œuvre. L'analyse des offres architecturales et scénographiques aura lieu le 14 avril 2022.

## 3. MUSÉE : APPROBATION DES TARIFS

Une présentation des nouveaux tarifs et des modifications de tarifs des articles vendus à la boutique du musée est faite à l'ensemble du conseil municipal. Le conseil municipal approuve ces tarifs.

### **Vote pour 9 + 4**

## 4. FÊTE PRÉHISTORIQUE ; APPROBATION DES TARIFS ET POINT INFORMATION

La 4<sup>e</sup> fête préhistorique se déroulera le 2 et le 3 juillet 2022 après 2 années de report en raison de la crise COVID. Le musée fêtera ses 20 ans lors de cette manifestation.

Une visite de la grotte de la Balme à Collomb est prévue le 24 juin 2022 pour la presse et 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour les partenaires et les élus et le personnel de mairie (sur inscription).

Lors de la fête il est prévu environ 11 ateliers / animations dont la réalisation d'une fresque géante qui pourra être affichée au musée.

Les 20 ans du musée seront officiellement célébrés le dimanche 3 juillet à 16h.

Le samedi 2 juillet deux cycles de conférences sont organisés. Durant l'intermède la municipalité proposera des sandwiches à la vente. Il est nécessaire de mobiliser des bénévoles.

Pour le déjeuner du dimanche 3 juillet des devis ont été demandés à M. Giroud et M. Stéphane Bandet

### **Vote pour 9 + 4**

## 5. MUSÉE : APPROBATION DE LA CONVENTION DE STAGE

Afin d'accompagner l'équipe du musée pour la préparation de la fête préhistorique et pour la période estivale, il est proposé d'accueillir une stagiaire du 2 mai 2022 au 26 août 2022 moyennant une gratification de 3.90€ net par heure.

### **Vote pour 9 + 4**

## 6. RÉGULARISATION DES COLLECTIONS À LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Par suite du réaménagement de la bibliothèque et conformément aux modalités d'éliminations des ouvrages il est nécessaire de délibérer pour fixer les critères et modalités d'élimination des ouvrages.

### **Vote pour 9 + 4**

## 7. RETOUR SUR LE BILAN SOCIAL DE TERRITOIRE

Un questionnaire a été adressé par la communauté de communes Cœur de Chartreuse à tous les habitants pour dresser un diagnostic social.

Cette enquête a eu un fort taux de réponse puisque 14% de la population a répondu, ce qui montre une forte implication.

Il en ressort notamment que le haut du massif est déficitaire en mode de garde des petits enfants.

Un compte rendu synthétique sera établi pour chacune des communes.

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

### 1. CHOIX DES PLAQUES DE RUES

Le choix des plaques est reporté au prochain conseil municipal.

## 2. POINT SUR LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque compte 10000 ouvrages. Un important désherbage est en cours. Il est réalisé en suivant les conseils de Savoie biblio : livres abîmés, livres antérieurs à 2005, livres non sortis depuis 5 ans...

Deux personnes suivent une formation avec Savoie Biblio (7 jours). Cette formation est indispensable pour comprendre et connaître les enjeux d'une bibliothèque municipale. Elle est également un préalable à la désignation d'un responsable.

Il est nécessaire de redéfinir la bibliothèque comme un lieu de vie (ordinateur, liseuse...) mais aussi de l'ouvrir à ceux qui ont des « passions » (exemple : animation etc...)

Au niveau administratif, quelques points sont à vérifier comme l'assurance pour les bénévoles, les frais de déplacement pour les formations...

Concernant l'adhésion, Savoie biblio rappelle que « la culture est normalement gratuite ». Le conseil municipal devra réfléchir à la gratuité.

## 3. SOIR DE CM AUTRE QUE LE LUNDI :

Afin de permettre à la secrétaire de mairie de respecter le règlement notamment sur le temps de repos quotidien sans amputer son temps de travail, il est envisagé de décaler les conseils municipaux aux jeudis soirs.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 11 AVRIL 2022 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Levée de la séance à 23h10

Fait à Entremont le Vieux,  
Le 15 avril 2022

Le Maire,  
Anne LENFANT

